



# Rapport d'activités

## 2022



**S.M.A.H Haute Vallée de l'Aude**  
**Z.A du Razès – rue de la Malepère - 11300 LIMOUX**  
**☎ 04 68 31 42 41**

Après le débat d'orientation budgétaire du **07 avril 2022** et du vote du budget primitif du **13 avril 2022**,

Le **budget primitif 2022** du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, dédié à ses missions de maîtrise d'ouvrage s'équilibre en dépenses et en recettes à **6 125 957 €** en section d'investissement et au regard de la reprise des excédents antérieurs la section de Fonctionnement est en sur équilibre dont 1 468 000 € en Dépenses et 1 595 000 € en Recettes.

soit en Investissement : **6 125 957 €**

Et en Fonctionnement : **1 468 000 €** en Dépenses  
et **1 595 000 €** en Recettes

- **L'année 2022**

L'année 2022 a été impactée par les inondations du 9 septembre 2021 et a été consacrée à continuer les travaux de désembâclement des cours d'eau impactés par les crues du 15 octobre 2018, du 7 mai 2018 mais également par celle de janvier 2020. De nombreux prestataires ont ainsi été sollicités pour maintenir un avancement constant des travaux.

**Dépenses réalisées sur l'exercice 2022 pour l'ensemble des travaux post crues : 520 000 €**

Les travaux de restauration physique de l'Aude et de ses affluents ont continué permettant la réinjection de matériaux dans Aude pour parer au déficit sédimentaire sur le fleuve Aude.

Sur le bassin versant du Lauquet, l'année 2022 a vu les premiers travaux réalisés sur les sites d'espace de bon fonctionnement, **ces travaux ont continué en 2022 sur les sites de la Chapelle Saint Laurent à Leuc et du domaine de l'Horte à Saint- Hilaire.**

### **Objectifs du contrat de bassin versant 2021 – 2023 :**

Le Contrat de Bassin versant Aude, Berre, Corbières Maritimes 2021/2023, s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique globale de gestion de l'eau et des milieux aquatiques menée sur le territoire national. En ce sens, le présent contrat de bassin versant est la déclinaison locale et pratique des stratégies inscrites dans le cadre européen de la DCE, national de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, hydrographique du SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2016 – 2021 et des différents SAGE présents sur le territoire local.

A ce titre, il répond à un objectif clair et unique qu'est la reconquête du bon état des masses d'eau sur les bassins versants de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes

Les différents axes du contrat de bassin versant :

Afin de répondre aux problématiques identifiées sur le territoire, le SMMAR et ses syndicats de bassin adhérents mettront donc en œuvre des opérations répondant indépendamment à ces différents axes de travail. Il est à noter que la numérotation de ces 5 axes n'implique pas de hiérarchisation particulière entre eux.

Ces axes sont les suivants :

- **Axe 1 – Hydromorphologique et continuité écologique** La restauration des fonctionnalités des milieux naturels, et notamment l'hydromorphologie, permet des gains multiples pour le milieu, mais également pour le territoire avec une restauration de multiples fonctionnalités comme l'autoépuration ou la dissipation de l'énergie du cours d'eau en période de crue. En complément, un travail sur la continuité écologique permet un développement de la biodiversité par une restauration des échanges entre différents compartiments biologiques et une renaturation des cours d'eau notamment par un transfert des matériaux plus régulier.
- **Axe 2 – Gestion quantitative** Gérer durablement la ressource en eau en adéquation avec les besoins et les usages du territoire est un gage de bon état des milieux aquatiques. Au travers du PGRE, le territoire de l'Aude s'est engagé dans cette 8 Syndicat de bassin versant Aude Amont – ROB 2022 démarche, et certaines opérations, portées par le syndicat de bassins versants, vont permettre de prolonger la dynamique mise en place ces dernières années.
- **Axe 3 – Qualité de l'eau** Reconquérir la qualité des milieux aquatiques en agissant notamment sur la réduction et le contrôle des pollutions issues de diverses activités est un des volets essentiels de la reconquête du bon état des milieux aquatiques. Le SMMAR s'engage dans cette démarche notamment au travers de l'animation des SAGE sur les bassins versant de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes.
- **Axe 4 – Zones humides** Maillon essentiel des écosystèmes aquatiques les zones humides sont des milieux fragiles mais aux fonctions multiples, tant sur l'aspect qualitatif que quantitatif, il est donc essentiel d'assurer leur préservation et leur gestion.
- **Axe 5 – Ripisylve et structures alluvionnaires** Les boisements présents en bord de cours d'eau, ou les sédiments observables dans les lits des rivières sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de ces écosystèmes complexes. Cependant avec les modifications induites par les activités humaines, et pour conserver un milieu en bon état, des interventions sont nécessaires pour gérer ces éléments

## • Les études réalisées durant l'année 2022

### ❖ Etude confortement berges de Rouffiac d'Aude à Trèbes

Dans le cadre du PAPI2, et notamment en réponse à la crue de janvier 2020, le Syndicat de la Haute Vallée de l'Aude a mené, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Mixte Aude Centre, une étude globale depuis Rouffiac d'Aude jusqu'à Trèbes, visant à expertiser le rôle des remblais existants en bord d'Aude et de rechercher des aménagements de différentes natures (aménagements hydrauliques, Solutions Fondées sur la Nature et champs d'expansions de crues...) afin de réduire les risques d'inondations contre les crues du fleuve.

Cette étude, réalisée par le cabinet d'études ARTELIA, a fait l'objet d'une présentation en réunion technique avec les co-financeurs en date du 24/11/22 ; sur le territoire du Syndicat de la haute vallée de l'Aude, l'expertise technique et a mis en évidence plusieurs points :

- Les remblais et merlons existants en bord d'Aude sont certes caractérisés par des risques manifestes de brèches/ruptures, mais pour autant ne mettent pas en danger des lieux habités ; il n'y aura donc pas de travaux de confortement/arasement/sécurité à prévoir par le Syndicat ;  
Les remblais et merlons existants en bord d'Aude, ou des aménagements nouveaux à créer en vue d'un classement en système d'endiguement, n'est pas justifié au regard du nombre insuffisamment d'enjeux habités pouvant être protégés ; il n'y aura donc pas de travaux à prévoir par le Syndicat ;
- Les solutions fondées sur la nature, et d'une manière générale les travaux permettant d'optimiser des champs d'expansions de crues, sont caractérisés par un intérêt hydraulique insuffisant en termes de hauteurs d'eau au regard des critères d'éligibilité du PAPI ; l'intérêt et la faisabilité de ces travaux pourront en revanche être examinés dans le cadre du contrat de bassin versant.

Une restitution et validation de ces résultats sera organisée au 1<sup>er</sup> semestre 2023 avec les élus du Syndicat et des communes concernées.

**Le coût total de pour la part du SMAH HVA de cette étude s'élève à 30 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>15 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>6 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>3 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>6 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA n'a pas engagé de dépenses sur cette opération.**

❖ **Etude restauration hydromorphologique Sals-Cougain-Corneilla- le Sou**  
**CBV21-HVA-117**

Les limites des EBF seront définies sur la base des retours d'expériences et des résultats de l'étude de délimitation des espaces de mobilité des cours d'eau ou autres données disponible (études hydro géomorphologiques, thèses universitaires, diagnostics de cabinets d'études experts, analyses cartographiques post-crue...)

L'objectif est de favoriser la dynamique du cours d'eau, sa mobilité et de participer à la réduction des risques liés aux inondations en agissant localement sur des pièges à embâcles et des zones d'expansion afin d'écarter graduellement la crue et de réduire les vitesses aux abords de zones à enjeux (traversées de village, ouvrages...)

Sur la base de l'étude « Espace de mobilité » de 2013, il s'agira de délimiter des espaces de bon fonctionnement sur les 3 bassins versant. Priorisation des secteurs d'interventions et précision sur le parcellaire foncier à maîtriser représentant un intérêt pour la collectivité, à la fois dans un objectif de réduction du risque inondation, mais surtout dans un objectif de bon fonctionnement du cours d'eau.

**Le groupement HYDRATEC- BUREAU D'ETUDE OPALE a été retenu le 31 octobre pour réaliser l'étude pour un montant de 47 975 € H.T. ( 28 725 € en tranche ferme, 19 250 € en tranches optionnelles).**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>



**En 2022, le SMAH HVA n'a pas engagé de dépenses sur cette opération.**

❖ **Etude d'Augmentation Capacités Ecoulement du Lauquet à St Hilaire**  
**P15 HVA 119**

La crue du 15 octobre 2018 a fortement modifié le paysage Audois et notamment le bassin versant du LAUQUET, Le village de Saint Hilaire a été particulièrement impacté par cet évènement : de nombreuses habitations ont été inondée par des hauteur d'eau supérieures à 2 m d'eau.

L'objectif est de réaménager le lit du cours d'eau dans la traversée urbaine afin d'abaisser significativement les hauteurs d'eau dans Saint Hilaire. Ces actions de recalibrage du lit devront s'accompagner de diagnostics de vulnérabilité des bâtiments afin de protéger efficacement les habitations contre de nouvelles venues d'eau en cas de crus similaire à celle d'octobre 2018

Cette étude va nous permettre de caler les niveaux d'alerte des PCS des différents communes du Lauquet aux stations Saint Hilaire et Pont de la RD 43 Pomas.

**Leuc et l'incidence de la voie SNCF :**

- Rencontre de la commune Octobre 2022 pour les résultats de cette étude de faisabilité

	OUVRAGE DE DECHARGE SOUS REMBLAI	REPRISE PONT SNCF	CREATION LIT MOYEN	CREATION LIT MOYEN ELARGI
DESCRIPTION	5 dalots 3Hx2L	Décaissement au droit de l'ouvrage en rive gauche	Décaissement rive gauche ~ 30ml ~ 10 000m3	Décaissement rive gauche ~ 100ml ~ 65 000m3
GAINS HYDRAULIQUES	Diminuation des hauteurs d'inondation plaine amont 5 bâtis mis hors d'eau hauteur d'inondation initiale < 5cm	Diminuation des hauteurs d'inondation plaine amont Pas de mise hors d'eau de bâtis	Diminuation des hauteurs d'inondation plaine amont 5 bâtis mis hors d'eau hauteur d'inondation initiale < 5cm	Diminuation des hauteurs d'inondation plaine amont 12 bâtis mis hors d'eau
CONTRAINTES TECHNIQUES	Travaux sur remblai existant Maitrise d'ouvrage SNCF	Stabilité des piles Maitrise d'ouvrage SNCF	-	
ECOLOGIE / MORPHOLOGIE	-		Renaturation des berges Restauration de l'érodabilité des berges Nouveaux apports sédimentaires au cours d'eau Restauration de l'espace de mobilité du cours d'eau	
REGLEMENTATION	-		Rubrique 3.3.5.0 : désendiguement du cours d'eau Remodelage fonctionnel des berges	



**Le coût total de cette étude s'élève à 150 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>75 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>30 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>15 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>30 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 45 116,40 € sur cette opération.**

❖ Etude de réduction de vulnérabilité à Saint Hilaire

## Maîtrise d'œuvre de conception St-Hilaire

P15 HVA 159

L'étude initialement engagée à l'avenant n°02 du PAPI2 pour la protection des lieux habités de Saint-Hilaire contre les crues du Lauquet, a fait principalement l'objet d'investigations préalables de maîtrise d'œuvre de modélisation hydraulique, de définition d'un parti d'aménagement et d'un diagnostic environnemental. Au regard de la complexité à trouver un parti d'aménagement, les crédits mobilisés dans ce premier dossier de demande de subventions se sont avérés être insuffisants pour couvrir les investigations de maîtrise d'œuvre de conception comme initialement visé.

Dans la perspective des travaux qui seraient inscrits dans le futur PAPI 3 de l'Aude et de la Berre à l'horizon 2023-2028, il est donc proposé de compléter et de poursuivre dès à présent les prestations de l'étude, à savoir :

- Les missions de maîtrise d'œuvre de conception de niveau Avant-Projet (AVP) et Projet (PRO) et investigations complémentaires de topographie et géotechnique correspondantes ;
- Une phase de communication du projet auprès du public ;
- L'engagement des premières phases de négociations foncières amiables avec les propriétaires des terrains directement impactés par le projet et documents d'arpentages associés.
- La rédaction des premiers dossiers réglementaires : Dossier d'autorisation environnementale et dossier unique de DIG/DUP/ Compatibilité des documents d'urbanisme.



**Le coût total de cette étude s'élèvera à 90 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>45 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>18 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>9 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>18 000 €</b>

**En 2022, le SMAH HVA a engagé 18 696 € sur cette opération.**



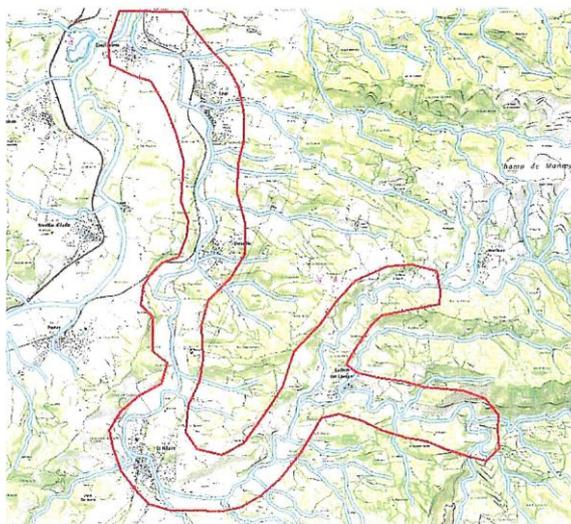
## ❖ Etude hydraulique vallée Lauquet et Rennes les Bains

P15 HVA 129

L'étude initialement engagée concerne entre autres la recherche de la protection des lieux habités de Rennes les Bains par l'arasement d'un remblai existant et le recalibrage de la berge rive gauche de la Sals en amont du village, fait principalement l'objet d'investigations préalables de maîtrise d'œuvre de définition d'un parti d'aménagement, d'un pré-diagnostic environnemental, d'un AVP et d'un PRO en cours. (20 000 HT)

La nature des solutions, dont la liste n'est pas limitative, porte prioritairement vers la reconquête et l'optimisation de champs d'expansion de crues en amont des zones habitées, et par la mise en place d'ouvrages structurants de protection des enjeux de type bassins de régularisation des crues.

Carte : localisation du secteur d'étude



Territoire concerné :

- Périmètre du Syndicat haute vallée de l'Aude
- Bassin versant du Lauquet
- Cours d'eau du Lauquet de l'Aval de Villefloure à la confluence avec l'Aude

**Le coût total de cette étude s'élève à 200 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>100 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>40 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>40 000 €</b>



**Le SMAH HVA a engagé 115 000 € H.T. sur cette opération.**

## ❖ Etude de protection d'enjeux habités contre les crues de la Sals

P15 HVA 155 (Maîtrise d'œuvre de conception).

- Juillet 2022 : Visite terrain DDTM, bureau d'étude
- 28 Septembre 2022 : COTECH
- 19 Octobre 2022 : Réunion de présentations aux élus de Rennes-les-Bains
- Travaux prévus en Octobre 2023 dans le cadre du PAPI 3 (2023-2028)



Figure 1 : Localisation du projet et aménagements prévus

L'étude a été réalisée par le groupement solidaire SETEC HYDRATEC (mandataire) – OPALE Ingénierie-PURE ENVIRONNEMENT- SYSTRA.

Le coût total maximal s'élèvera à 20 000 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

L'Etat	50%	10 000 €
La Région Occitanie	20%	4 000 €
Le Département de l'Aude	10%	2 000 €
Autofinancement	20%	4 000 €



En 2022, Le SMAH HVA n'a pas engagé de dépenses sur la maîtrise d'œuvre de conception.

## ❖ Etude danger bassin rétention CAZILHAC- PALAJA HC HVA 45

Dossier de reclassement au titre du 12 Mai 2015

Etude de danger du bassin de rétention de Cazilhac-Palaja

- EDD réalisée
- Documents d'organisations en cours de finalisation
- Convention tripartite en cours de signature (SMAH HVA – SMMAR – Cazilhac)
- Dépôt du dossier d'autorisation de reclassement en aménagement hydraulique fin octobre



**Le coût total de cette étude s'élève à 40 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 70 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>20 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>8 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>30%</b>	<b>12 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 31 312 € H.T. sur cette opération.**

## ❖ Etude ruissellement zone urbaine du Limouxin

P15 HVA 53

Il est décidé de réaliser une étude globale sur le territoire de la ville de Limoux portant sur la gestion des eaux pluviales par ruissellement et sur l'assainissement pluvial en milieu urbain (ville).

La zone d'étude est limitée à la commune de Limoux (partie urbaine et zone tampon à 500m des limites urbaines) avec prise en compte des bassins versant alimentant les zones.

### Etude du ruissellement urbain, péri-urbain et assainissement pluvial à Limoux

- SETEC HYDRATEC – OPALE en charge de l'étude (11 mois)
- COTECH de lancement le 8 Juillet 2022
- COTECH et COPIL fin 2022

### Objectifs de l'étude :

- Diagnostiquer les ruissellements (production, transfert, stockage)
- Diagnostiquer les réseaux pluviaux et leur fonctionnement
- Modéliser les écoulements
- Etudier les possibilités d'actions sur le territoire

Cette opération s'élève à **230 000 € H.T.** et comporte 2 volets dont un volet GEPU qui fera l'objet d'une convention avec le Maire de Limoux :

Le **volet Connaissance de l'aléa ruissellement** à hauteur de **80 000 €**.

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L'Etat</b>	<b>50%</b>	<b>40 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>16 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>8 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>16 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 5 565 € sur cette opération.**

## ❖ Les opérations réalisées en 2022

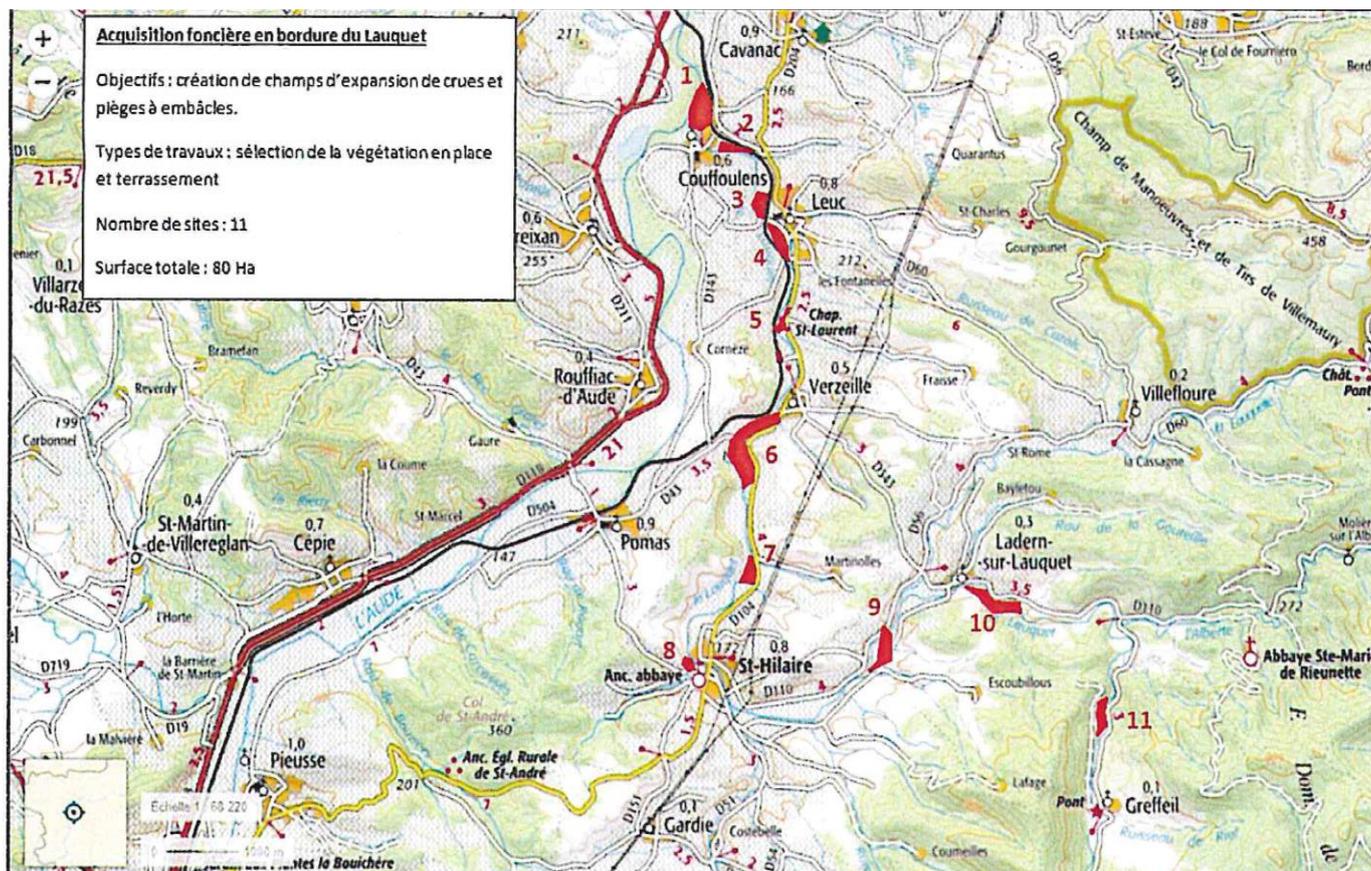
### Restauration des Espaces de Bon Fonctionnement dans la vallée du Lauquet

Stratégie- acquisition foncière- travaux de restauration du cours d'eau

Un espace de Bon Fonctionnement d'un cours d'eau correspond ainsi au périmètre dont le cours d'eau a besoin pour exprimer ses caractéristique hydrologiques, morphologiques et biochimique. On y retrouve le lit mineur et son **espace de mobilité**, espace du lit majeur duquel le ou les chenaux fluviaux se déplacent latéralement pour permettre la mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimal des écosystèmes aquatique et terrestres

Fonctions principales des espaces de bon fonctionnement								
Hydrologique			Epuratrice	Biologique écologique			Sociétale	
Soutien d'étage	Ralentissement dynamique	Diversification des conditions d'écoulement	Amélioration de la qualité physico chimique	Equilibre Morphologique	Continuité écologique	Diversité paysagère	Aide à la production agricole	Loisirs

L'inventaire réalisé à l'échelle de la vallée s'inscrit dans le cadre des délimitations des espace de mobilités et zones humides portées par le SMMAR à l'échelle du Fleuve Aude. La masse d'eau Lauquet (FRDR 198) fait l'objet d'une mesure dans le cadre du Programme de Mesure de l'Agence de l'eau RMC, à ce titre elle bénéficie de financements correspondant à la réalisation d'une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes (MIA0203). Au regard du nombre de sites et de l'étendue de la problématique, le SMAH HVA et plus largement le SMMAR souhaitent lancer une stratégie foncière globale.



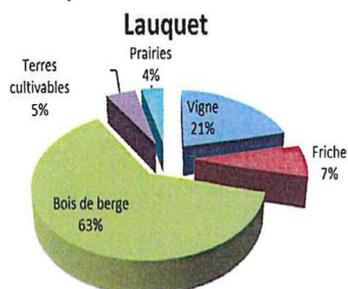
## Restauration Hydromorphologiques : EBF du Lauquet



### Différents sites

Site	Commune	Lieu-dit	Surface (Ha)	Objectif
1	Couffoulens	Confluence	15	Piège à embâcles
2		Amont village	2	
3	Leuc	Aval pont SNCF	4	CEC
4		Village	10	
5		Chapelle ruinée	6	
6	Verzeille	Las Moulieras	17	Piège à embâcles
7	Saint-Hilaire	L'Horte	4	Piège à embâcles
8		Le cloître	2	ABANDONNÉ
9	Ladern/Lauquet	Roque argentière	9	Piège à embâcles
10		Le Pradel	7	
11	Greffeil	Le Grand Breil	4	CEC
			80	

### Occupation du sol des EBF du

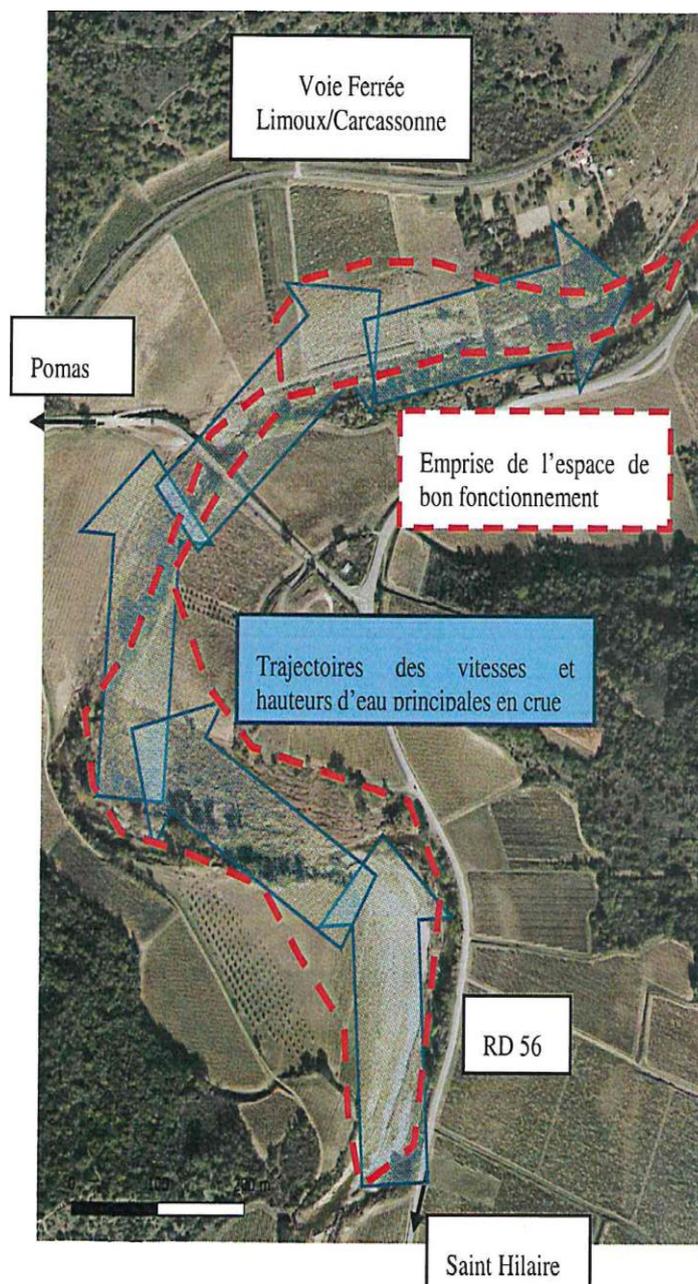
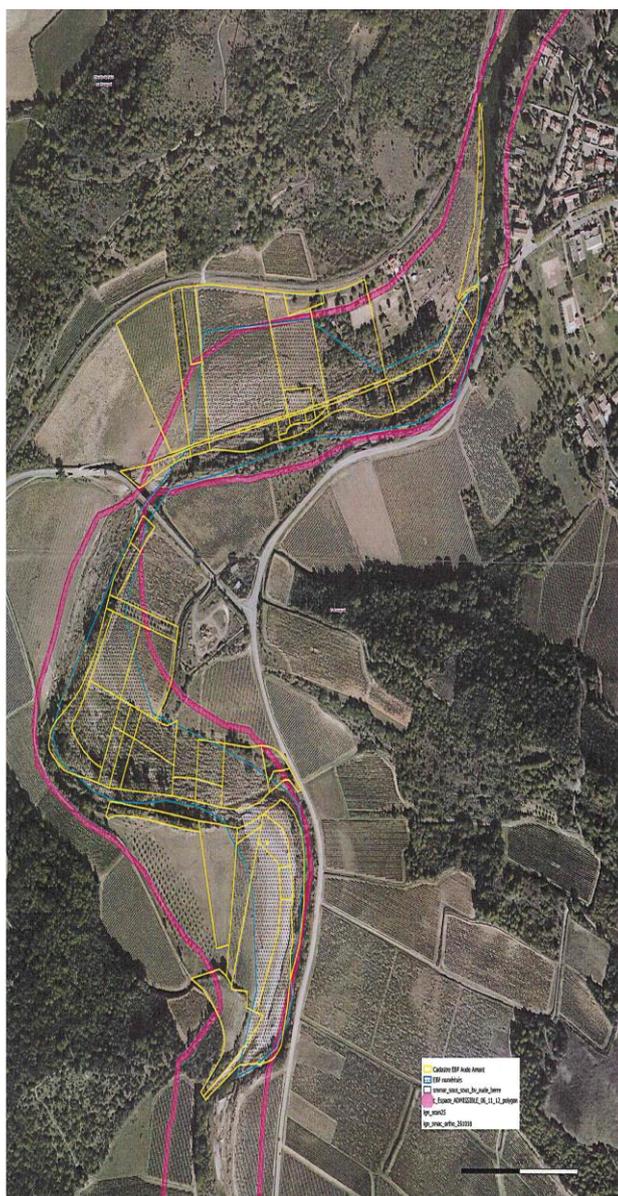


❖ Acquisition EBF LEUC- VERZEILLE - GREFFEIL - ST HILAIRE

❖ Agencement et aménagement de terrain VERZEILLE-LEUC.

Ce site est sans aucun doute le plus stratégique et le plus impressionnant vis-à-vis de capacités du cours d'eau en crue à transformer son profil en long et en travers face aux contraintes latérales notamment.

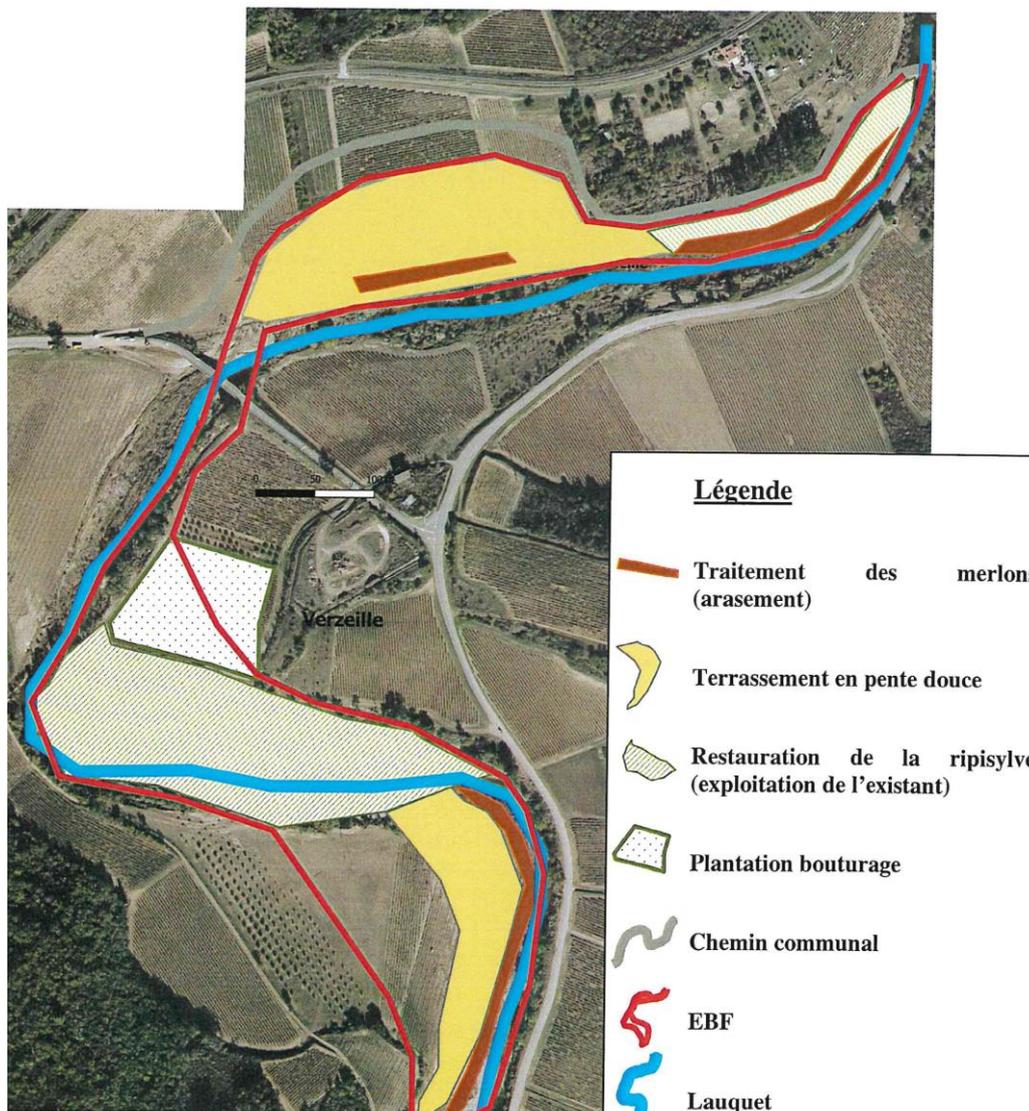
Ce site présente la surface la plus importante avec au total 17 hectares mais également la diversité d'éléments contraignant à aménager la plus riche. Les différents types de travaux envisageables tels que l'arasement de merlon, la sélection de végétation spontanée, le déplacement d'enjeux ou encore la création de champs d'expansion, ce site illustre à lui seul, la restauration des espaces de bon fonctionnement.



L'ensemble de ces travaux représente un montant de **150 000 €**, les deux tiers ayant été consacrés à l'acquisition des espaces touchés. Ces travaux ont pour but de redonner au cours d'eau l'espace nécessaire, où il pourra dissiper latéralement son énergie en crue et déposer une partie des matériaux flottants. Des espaces sont aménagés afin de bloquer les embâcles, l'objectif à terme étant de réduire la vulnérabilité des zones habitées et des infrastructures dans les villages traversés. Les travaux de re végétalisation ont été menés par l'équipe en régie du SMAH-HVA aidée par une classe du lycée Saint-Joseph de Limoux. Ce sont ainsi **1 500 plants** qui ont été mis en place, issus principalement des pépinières de l'Aude qui permettront de retrouver une ripisylve saine et développée.

**AQUISITION VERZEILLE- LAS MOULIEROS SITE 6 B HC HVA 20**





**Le coût total Prévisionnel de cette opération s'élevait à 300 000 euros H.T**

**ACQUISITION : 160 000 € TRACTEUR FORESTIER**  
**TRAVAUX : 40 000 € TERRASSEMENT**  
**ACQUISITION : 100 000 € PARCELLES**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%</b>	<b>150 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>5%</b>	<b>15 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>10%</b>	<b>30 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>35%</b>	<b>105 000 €</b>

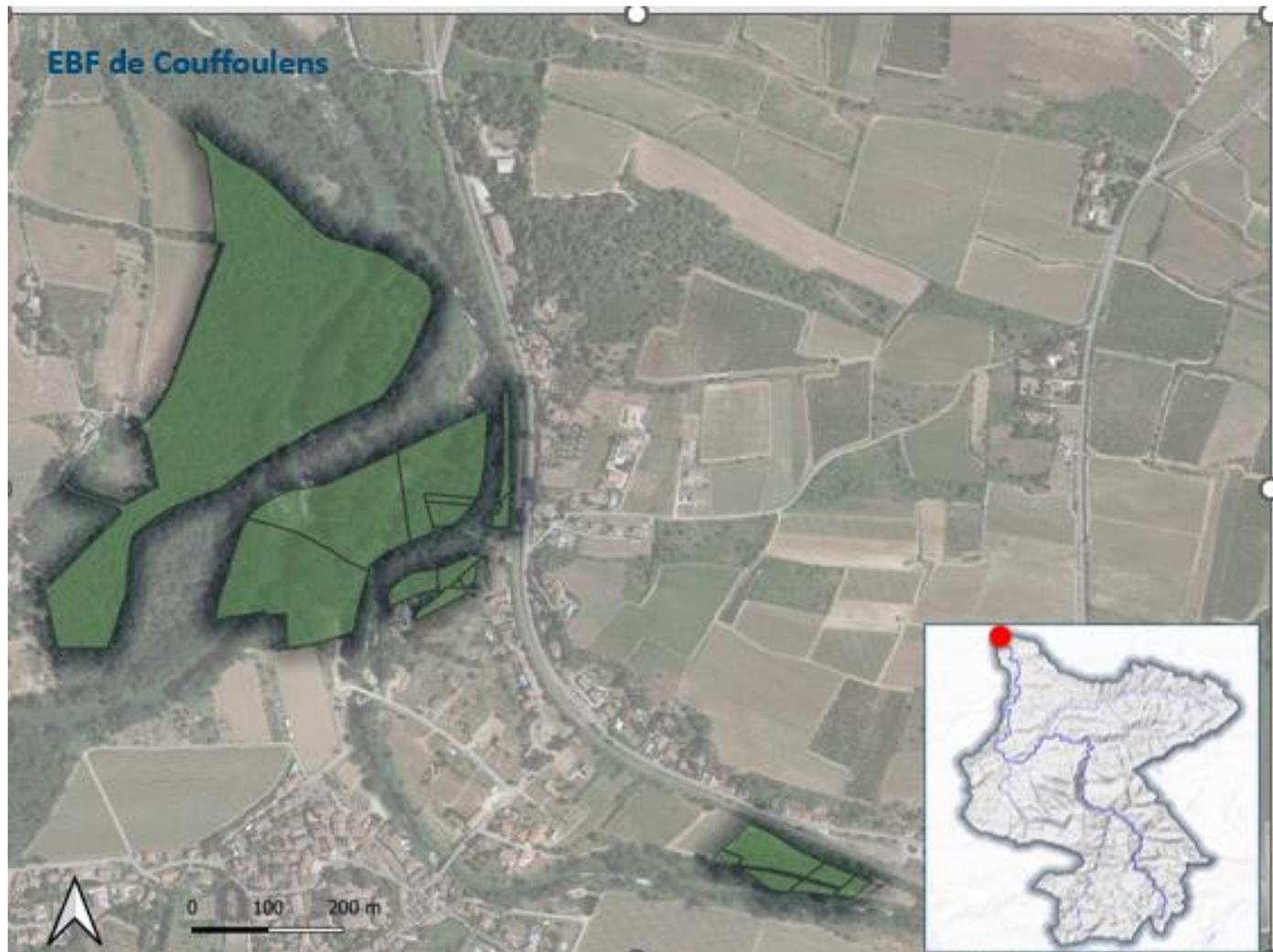


**Le SMAH HVA a engagé 292 547 € H.T. sur cette opération.**

❖ Agencement et aménagement de terrain espace de bon fonctionnement à Couffoulens

CBV HVA 108 \_ SITE 1 et SITE 2

Après l'acquisition de parcelles sur la commune de Couffoulens, il est nécessaire de réaliser des travaux en vue de restaurer un espace de débordement de cours d'eau comme la restauration de la ripisylve saune et laisser la terrasse alluviale comme champs d'expansion de crue



Le coût d'acquisition de ces parcelles et des travaux est de : 66 000 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est subventionné par :

L'Agence de l'Eau	50%,	33 000 €
Région Occitanie	20%,	13 200 €
Département de l'Aude	10%	6 600 €
Autofinancement	20%	13 200 €



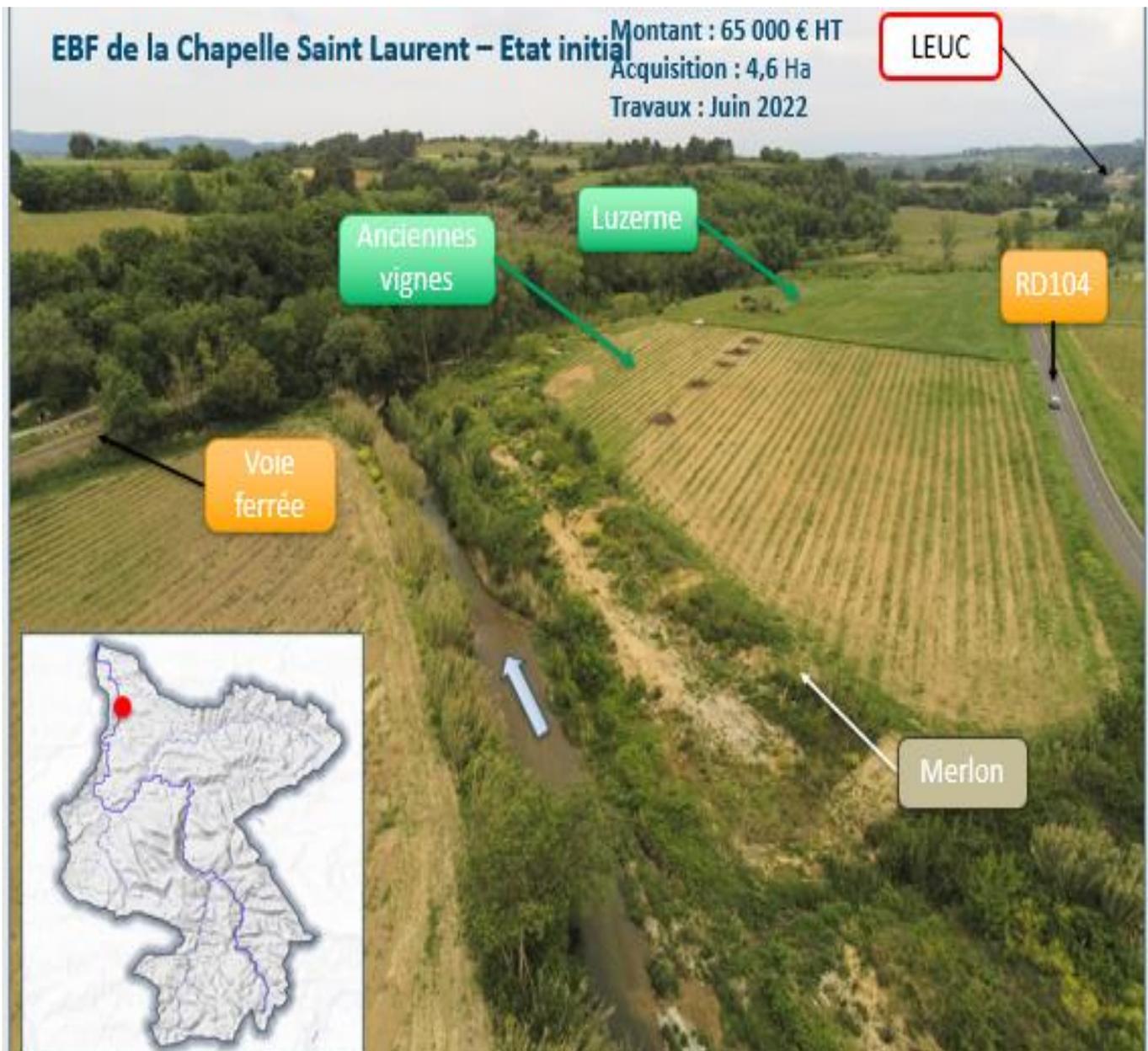
En 2022, le SMAH HVA n'a pas engagé de dépenses sur cette opération.

❖ **ACQUISITION et RESTAURATION EBF - SITE CHAPELLE ST LAURENT LEUC (SITE 5)**

HC HVA 32

Les travaux de restauration hydromorphologique sur le site de la chapelle Saint-Laurent en amont de Leuc sont terminés.

**AVANT TRAVAUX**



Travaux réalisés : Arasement du merlon et décompactage de la berge sur un linéaire de 400 m en rive droite du Lauquet.

**APRES TRAVAUX**



Objectifs : redonner de la mobilité latérale au Lauquet, lui permettant de dissiper son énergie en période de crue et d’atteindre un bon état écologique du cours d’eau

**Le coût total d’acquisition et restauration de ces parcelles s’élève à 100 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80 % par :

<b>L’Agence de l’Eau</b>	<b>50%</b>	<b>50 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Le Département de l’Aude</b>	<b>10%</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>20 000 €</b>



En 2022, le SMAH HVA a engagé 71 167 € H.T. sur cette opération.

❖ Agencement et aménagement EBF DU Domaine de l'Horte - Site 7

CBV 21HVA 61



Le coût total de ces travaux et acquisition 1,7 ha s'élèvent à 40 000 euros H.T

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

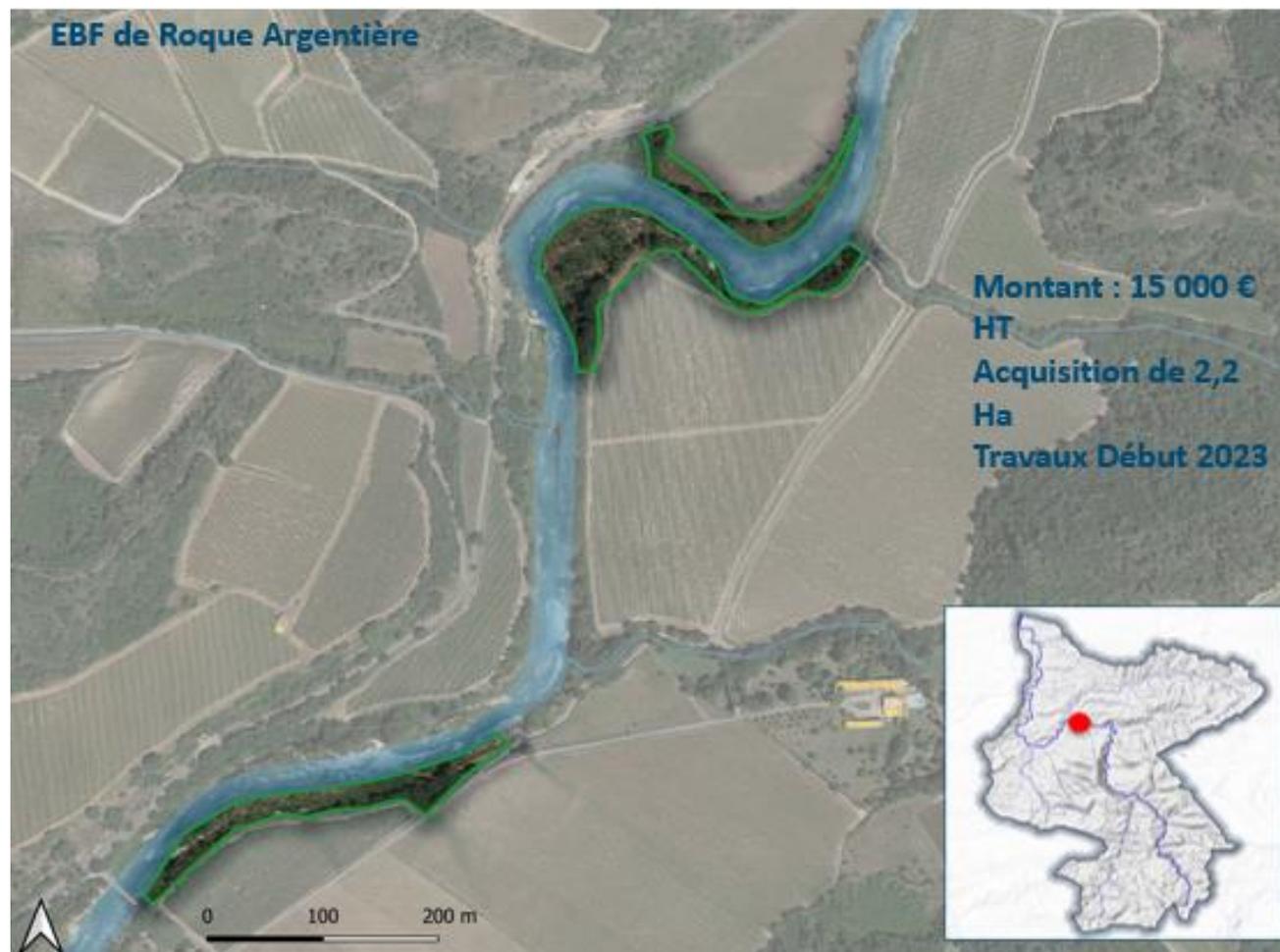
L'Agence de l'Eau	50 %	20 000 €
Le Département de l'Aude	10 %	4 000 €
Région	20 %	8 000 €
Autofinancement	20 %	8 000 €



En 2022, le SMAH HVA a engagé 19 804, 30 HT € sur cette opération.

❖ **Agencement et aménagement de l'espace de bon fonctionnement sur le site de ROQUE ARGENTIERE à Saint- Hilaire – Site 9 \_ CBV21 HVA 62**

Après l'acquisition de parcelles sur le site de Roque Argentières sur la commune de Saint- Hilaire, il est nécessaire de réaliser des travaux en vue de restaurer un espace de débordement de cours d'eau comme la restauration de la ripisylve saune et laisser la terrasse alluviale comme champs d'expansion de crue,



Le coût total de ces travaux est de : 50 000 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par

L'Agence de l'Eau	50%,	25 000 €
Région Occitanie	20%,	10 000 €
Département de l'Aude	10%	5 000 €
Autofinancement SMAH	20%	10 000 €



En 2022, le SMAH HVA n'a pas engagé de dépenses sur cette opération.

## ❖ Travaux – Restauration hydromorphologique EBF LAUQUET

Site 11\_ CBV21 HVA 113

Dans l'objectif de restaurer des portions du cours d'eau du Lauquet, le SMAH a fait l'acquisition de parcelles sur le site de Greffeil - La Coum de Poulas et le Grand Breil - en 2021 pour la somme de 6 235 € TTC , Cette année nous avons réglé les frais de notaire à hauteur de 878,52 € TTC.

**Le coût total des acquisitions et travaux est de : 20 000 € H.T.**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%,</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Région Occitanie</b>	<b>20%,</b>	<b>4 000 €</b>
<b>Département de l'Aude</b>	<b>10%</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Autofinancement SMAH</b>	<b>20%</b>	<b>4 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 878,52 € sur cette opération.**

❖ **Maîtrise d'œuvre et travaux de restauration physique de la ripisylve tranche 2021-  
fleuve AUDE amont et ses affluents**

**CBV21 HVA 63**

**Cours d'eau AUDE - Commune : QUILLAN**

L'objectif des travaux consiste à reprendre des matériaux stockés sur la plateforme du site de Quillant, ainsi qu'une partie des matériaux en provenance de l'atterrissement de Belvianes et Cavirac, de les transférer sur le nouveau site de réinjection à proximité et plus en aval et de régaler les matériaux dans le cours d'eau de l'Aude qui est en déficit sédimentaire :

**Cours d'eau AUDE - Commune : QUILLAN, CAMPAGNE D'AUDE**

L'objectif des travaux consiste pour sécuriser le captage, à la réinjection d'une partie des matériaux de l'atterrissement de Belvianes et Cavirac. L'injection est réalisée en rive droite, en amont de l'injection des matériaux réalisée sur ce site de Campagne d'Aude en 2020

**Cours d'eau AUDE – Commune : BELVIANES et CAVIRAC**

L'objectif des travaux consiste à « dégraisser » l'atterrissement qui se forme en amont du seuil dans cette zone plane et plus large en sortie de gorge par extraction et déplacement de matériaux, mais également à démanteler le seuil en aval

**Cours d'eau AUDE – Commune : ESPERAZA**

Les travaux consistent à dévégétaliser l'atterrissement, le scarifier et à dégager les matériaux vers la rive gauche jusqu'au-dessous du niveau d'eau mini afin de les rendre mobilisables par la prochaine crue morphogène. Les matériaux régalerés seront déposés en glacis au pied de l'enrochement afin de le protéger

**Cours d'eau AUDE – Commune : BESSEDE DE SAULT**

L'objectif des travaux consiste à dévégétaliser et scarifier le cône de déjection en RD pour assurer une bonne connexion entre le versant et le lit et une recharge sédimentaire du cours d'eau

La végétalisation et la sacrification seront réalisées également en amont du cône pour favoriser la reprise des matériaux de la verse qui se situe en amont dans le méandre en RD

**Le coût total de ces travaux s'élève à 150 000 euros H.T**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%</b>	<b>75 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>30 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10 %</b>	<b>15 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>30 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 72 646 € HT sur cette opération.**

❖ **Maîtrise d'œuvre et travaux de restauration physique de la ripisylve tranche 2022-  
AUDE AMONT  
CBV 21 HVA 100**

Pour des raisons techniques qui n'ont pas été validées par la DREAL notamment l'utilisation des sédiments de la verse de ST MARTIN LYS, L'OPÉRATION EST ABANDONNÉE.

**Le coût total de ces travaux devait s'élever à 50 000 euros H.T**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%</b>	<b>25 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10 %</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>10 000 €</b>



**Le SMAH HVA n'engagera pas de dépenses sur cette opération.**

❖ Travaux zone humide Roquefort de Sault/ le Bousquet

**CBV21 HVA 66**

Journée de sensibilisation des élèves de l'école d'Axat, réouverture de 10 000 m2 de zones humides sur les communes de Roquefort de sault et du Bousquet.

Une entente entre les éleveurs et la mairie du Bousquet a permis de faire pâturer des vaches rustiques sur certaines parcelles afin de limiter les rejets de frêne et de saule.

L'évolution des sites sera surveillée, notamment par l'intermédiaire des piézomètres et du suivi du cortège faunistique et floristique.



**Le coût total de ces travaux s'élève à 50 000 euros H.T**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>50%</b>	<b>25 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>10 %</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>10 000 €</b>

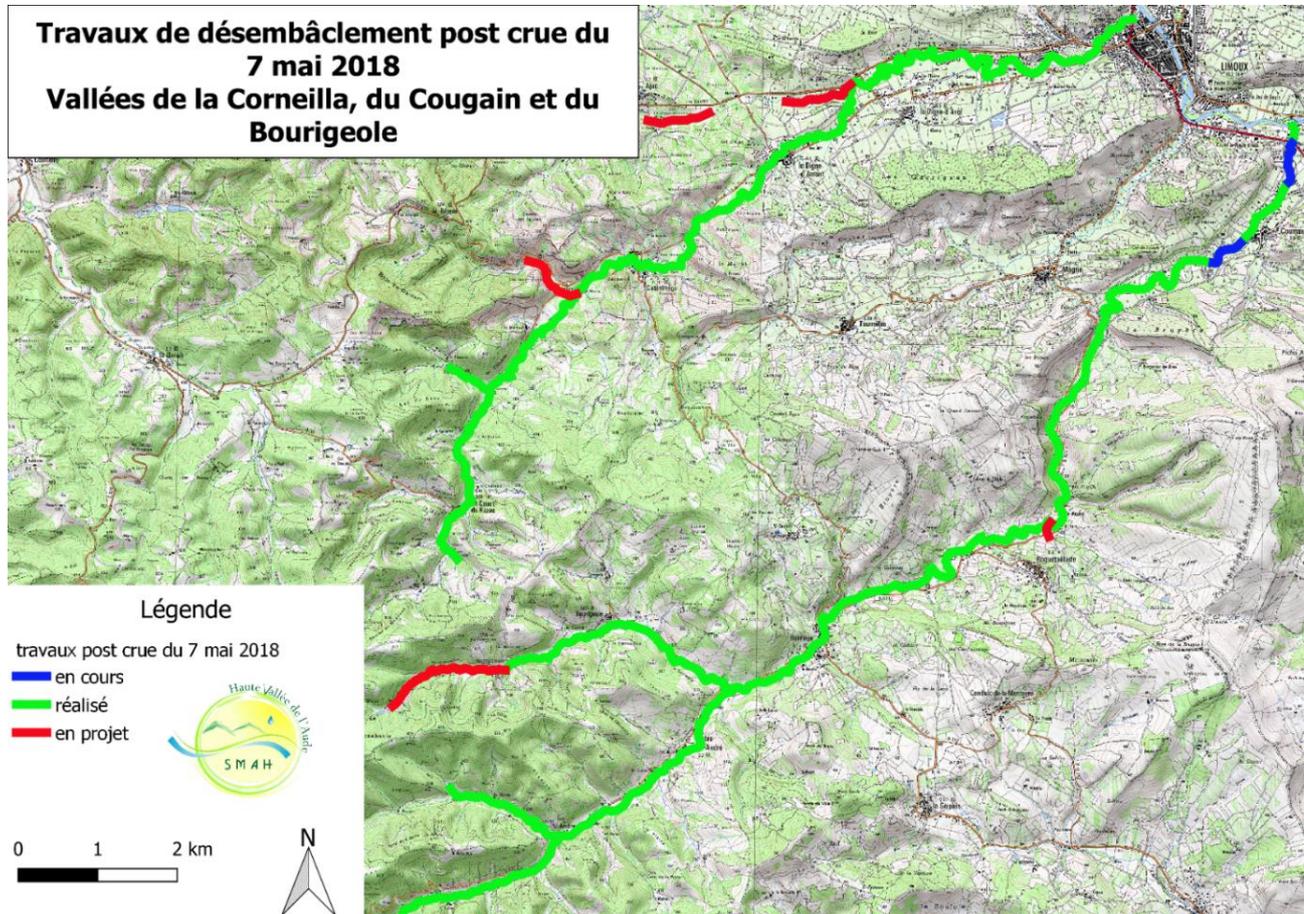


**En 2022, le SMAH HVA a engagé 59 394 €, l'opération est terminée.**

❖ **Travaux de désembâclement de la ripisylve suite à la crue du 7 mai 2018 sur les vallées de la Bourigeole, Corneilla et du Cougaing. Evènement climatique**

HC HVA 36

La majorité du linéaire impacté par cet évènement a été traité, cependant, la crue de janvier 2020 a remobilisé des arbres fragilisés par les crues précédentes. L'année 2022 a été consacré à du travail ponctuel, tout en terminant le désembâclement sur les affluents.



**Le coût total de ces travaux s'élève à 326 500 euros H.T**

Le plan de financement prévisionnel est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>50%</b>	<b>163 250 €</b>
<b>L'Agence de l'Eau</b>	<b>15%</b>	<b>48 975 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>15%</b>	<b>48 975 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>65 300 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 98 509, 50 € sur cette opération.**

❖ **Travaux confortement des berges de Castelreing- Saint-Couat du Razès et Festes et St André suite à la crue du 07 mai 2018**

HC HVA 10

Le coût total de ces travaux s'élève à 25 750 euros H.T

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

<b>L'Etat</b>	<b>30%</b>	<b>7 725€</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>15%</b>	<b>3 862 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>35%</b>	<b>9 013 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>10%</b>	<b>5 150 €</b>



En 2022, le SMAH HVA a engagé 13 750 € HT sur cette opération.

❖ **Reconstruction suite à la crue du 15 octobre 2018 Sud Carcassonnais- Lauquet- Sals**

**R18 HVA 01**

Depuis Janvier 2019, après avoir reçu l'accord d'un soutien financier de l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Aude en vue de commencer les travaux de désembâclement post crue du 15 octobre, le SMAH a attribué plusieurs marchés à bons de commande permettant un démarrage rapide des travaux. 7 Lots ont ainsi été notifiés à 6 entreprises.

Au même titre que la confluence entre l'Aude et le Lauquet, ce sont ainsi 11 Km de cours d'eau qui ont été désembâclés durant cette année 2022 sur les 110 km impactés par la crue d'Octobre 2018

**En 2022, les travaux se sont étendus sur :**

- 3 km de cours d'eau dans le carcassonnais (Cavanac)
- La section entre Ladern sur Lauquet et Saint-Hilaire
- 2 km sur la Sals au niveau de Cassaignes
- traitement des surlargeurs sur le bassin versant du Lauquet
- évacuation des souches entre Greffeil et Saint- Hilaire.

**Le coût total de ces travaux s'élève à 2 398 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

<b>L'Etat</b>	<b>65%</b>	<b>1 558 700 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>479 600 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>5%</b>	<b>119 900 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>10%</b>	<b>239 800 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 232 610 € sur cette opération.**

## ❖ Achèvement des travaux de confortement des berges à Palaja suite à la crue du 15 octobre 2018

### R18 HVA 13

Objectifs des travaux : confortement de berge au droit d'enjeux habités :

Sur la commune de Palaja, des érosions de berges ont été relevé au droit d'un groupe d'habitation. Cette crue a en effet dégradé plusieurs murs de soutènement au droit du cours d'eau. Les habitations se trouvant à proximité immédiate, une prochaine crue pourrait endommager les ouvrages.

La restauration de ces soutènements permettrait la mise en sécurité des riverains. Les travaux consistent en leur restauration.

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% sur 60 000 € HT par :

<b>L'Etat</b>	<b>65%</b>	<b>39 000 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>20%</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>5%</b>	<b>3 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>10%</b>	<b>6 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 39 454 € HT sur cette opération.**

❖ **Travaux post-crue de janvier 2020. Désembâclement Haute Vallée AUDE AMONT**

**R18 HVA 14**

L'objectif des travaux en urgence est d'assurer la libre circulation des cours d'eau, d'œuvrer au dégagement des berges et abords immédiats et à limiter le risque de reprise des laisses de crues en cas de nouvelle montée des eaux. Cela passe par une suppression d'obstacles ponctuels à l'écoulement des eaux, une purge des embâcles et laisses de crues (arbres déstabilisés, morts, cassés ou couchés et autres obstacles générés par la crue d'octobre 2018 ainsi que de purger les gros arbres morts ou fortement dépérissant et le volume important de déchets disséminés). Cette restauration forestière inclue principalement le traitement, au mètre linéaire de cours, du lit mineur, (lit vif, atterrissement et risberme), des berges (pied, talus et haut) et d'une largeur allant de 10 à 30 m sur le haut de berge.

**Le coût total de ces travaux s'élève à 251 826 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 90% par :

<b>L'Etat</b>	<b>40%</b>	<b>100 730,40 €</b>
<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>35%</b>	<b>88 139,10 €</b>
<b>La Région Occitanie</b>	<b>15%</b>	<b>37 773,90 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>10%</b>	<b>25 182,60 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 109 964 € sur cette opération.**

❖ Travaux de désembâclement et de désengrèvement Bassin Versant du Sou

Post crue du 9 septembre 2021

HC HVA 65 et HC HVA 68

- Un épisode de ruissellement important sur les bassins versants du SOU et du BLAU
- Cours d'eau concernés :
- Ruisseau de BRUGAIROLLES sur les communes d'ALAIGNE, ROUTIER et BRUGAIROLLES
  - L'ALBANE (LAURAGUEL)
  -

Embâcles sur le ruisseau de Brugairolles :

**ALAIGNE**



**ROUTIER**



## BRUGAIROLLES



Il s'agit de décolmater les ouvrages impactés par la crue de septembre 2021, notamment les ponts sur la RD 309 à Brugairolles et la RD 102 à GAJA et VILLEDIEU.

Le coût prévisionnel des travaux est de : **95 000 € H.T.**

Le plan de financement se scinde en 2 volets suivant les actions à engager, soit

Ces travaux ont été réalisés en urgence avant l'accord des financeurs.

Le coût étant moindre que prévu au plan de financement, ils ont été réalisés avec le reliquat de l'opération du post crue de janvier 2020

## ❖ Travaux Ripisylve non domaniale Tranche 9 externalisés Aude Amont

GBV14 HVA 219

Les travaux ont pour objet la restauration des boisements rivulaires sur les cours d'eau non domaniaux. L'intervention axée sur la réouverture de milieu et d'annexes hydrauliques du type bras de décharges, bras secondaire est préférée en milieu naturel hors enjeux humains et économiques

La sécurisation d'enjeux routiers, urbains, humains et économiques consiste pour lors à :

- Assurer la protection des lieux habités contre les crues
- Gérer, restaurer et entretenir les différents cours d'eau du périmètre
- Concilier les différents enjeux liés au cours d'eau
- Contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques

**Le coût total de ces travaux s'élève à 200 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>50 %</b>	<b>100 000 €</b>
<b>L'agence de l'eau</b>	<b>30%</b>	<b>60 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>40 000 €</b>



**Le SMAH HVA a engagé 175 844 € HT sur cette opération qui est achevée.**

## ❖ Travaux ripisylves Tranche 10 - année 2022 externalisés AUDE AMONT

Restauration et gestion régulière des ripisylve des cours d'eau non domaniaux

CBV21 HVA 60

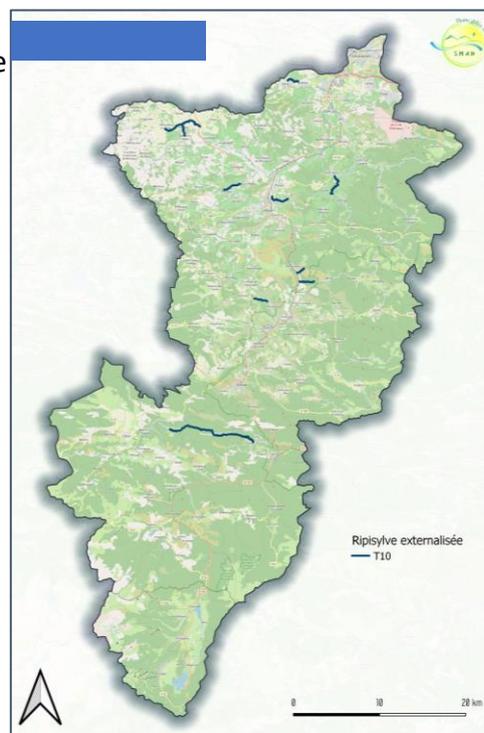
Les travaux de restauration et d'entretien ont pour objectifs de rendre au cours d'eau, d'une part, leur fonctionnalité hydraulique (écoulement des crues) et d'autre part, de conserver un aspect physique qui correspond d'avantage au rôle écologique, paysager, voire sociologique que l'on peut attendre d'un cours d'eau.

Les différents types d'interventions sont les suivants :

- Traitement de la ripisylve et du bois mort
- Rééquilibrage de la ripisylve par abattage sélectif d'arbres morts, dépérissants, sous cavés...
- Eclaircie, rajeunissement des cépées et élagage des branches basses problématiques
- Entretien des Espaces de Bon Fonctionnement acquis par la structure maître d'Ouvrage (sélection, création de pièges à embâcles)
- Débroussaillage sélectif des berges, enlèvement des débris, évacuation ou brûlage des végétaux et enfouissement des résidus de brûlage
- Traitement ponctuel d'atterrissements

L'entreprise **ACTIFOREST** a été retenue pour cette tranche annuelle

Cours d'eau	Commune(s)	Linéaire traité
Antugnac	Antugnac	1640
Veraza	Alet	1790
Mazerolles	Mazerolles, Ferran, Gramazie	2430
Goutal	Alairac, Lavalette	1380
Sou	Gramazie, Ferran, Caillhau	2810
Verdeau	Pauligne, Gaja	2160
Lavalette	Alet	830
Marceille	Limoux	2670
Barris	Gardie, Saint Hilaire	3280
Rebenty	Joucou, Marsa, Quirbajou, Cailla	11710
Total traité		<b>13,3 km</b>
TOTAL		<b>30,7 km</b>



**Le coût total de ces travaux s'élève à 200 000 euros H.T**

Le plan de financement est subventionné à hauteur de 80% par :

<b>Le Département de l'Aude</b>	<b>50 %</b>	<b>100 000 €</b>
<b>L'agence de l'eau</b>	<b>30%</b>	<b>60 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>40 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 76 101 € sur cette opération qui s'achèvera dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2023**

❖ **Restauration et gestion régulière des ripisylves des cours d'eau non domaniaux Aude Amont en Régie – 250 000 euros**

Nom cours d'eau	Année de passage	Communauté de Communes	Mode d'intervention	Etat	Longueur tronçon en mètres		% TOTAUX
Aguzou	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	4 615	3,86%	
Albane	2022	Limouxin	Régie	fait	3 031	2,54%	
Aude Gesse	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	10 535	8,81%	
Aude Usson	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	6 354	5,32%	
Bec	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	2 019	1,69%	
Bruyante	2022	Haute Ariège	Régie	fait	1 521	1,27%	
Campagna	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	3 330	2,79%	
Carach	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	1 965	1,64%	
Cazals	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	4 193	3,51%	
Combe Fondure	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	1 350	1,13%	
Fount Guilhen	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	2 268	1,90%	
l'Auriol	2022	Limouxin	Régie	fait	2 608	2,18%	
Lladura	2022	Pyrénées Catalanes	Régie	fait	2 756	2,31%	
Marceille	2022	Limouxin	Régie	fait	955	0,80%	
Minestrol	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	2 003	1,68%	
Ninaute	2022	Limouxin	Régie	fait	1 657	1,39%	
Pepy	2022	Limouxin	Régie	fait	2 980	2,49%	
Prat	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	1 615	1,35%	
Prat d'en Buillac	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	974	0,81%	
Quérigut	2022	Haute Ariège	Régie	fait	1 631	1,36%	
Rebenty	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	4 557	3,81%	
Rivairolle	2022	Limouxin	Régie	fait	3 604	3,01%	
Romanis	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	3 767	3,15%	
Roquefort	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	1 425	1,19%	
Ruisseau des Gours	2022	Limouxin	Régie	fait	4 783	4,00%	
Sabuquière	2022	Carcassonne Agglo	Régie	fait	1 764	1,48%	
Saint Ferriol	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	4 290	3,59%	
Saint-Bertrand	2022	Pyrénées Audoises	Régie	fait	1 393	1,17%	
Vérazza	2022	Limouxin	Régie	fait	5 920	4,95%	75,18%
Bois Py	2022	Limouxin	Régie	en cours	4 257	3,56%	
La Caune	2022	Carcassonne Agglo	Régie	en cours	3 763	3,15%	
Malepère	2022	Carcassonne Agglo	Régie	en cours	3 155	2,64%	
Marsole	2022	Limouxin	Régie	en cours	2 843	2,38%	
L'Alberte	2022	Limouxin	Régie	en cours	4 840	4,05%	15,78%
Jouvènes	2023	Carcassonne Agglo	Régie	prévu 2023	2 848	2,38%	
Lauquette	2023	Limouxin	Régie	prévu 2023	3 842	3,21%	
Blanque	2023	Limouxin	Régie	prévu 2023	4 126	3,45%	9,05%
					<b>119 537</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Etat	Somme de Longueur tronçon en mètres
fait	108 721
prévu 2023	10 816
<b>Total général</b>	<b>119 537</b>

Le plan de financement serait subventionné à hauteur de 80% par :

Département de l'Aude            50%  
 Agence                                    30%  
 SMAH                                      20%

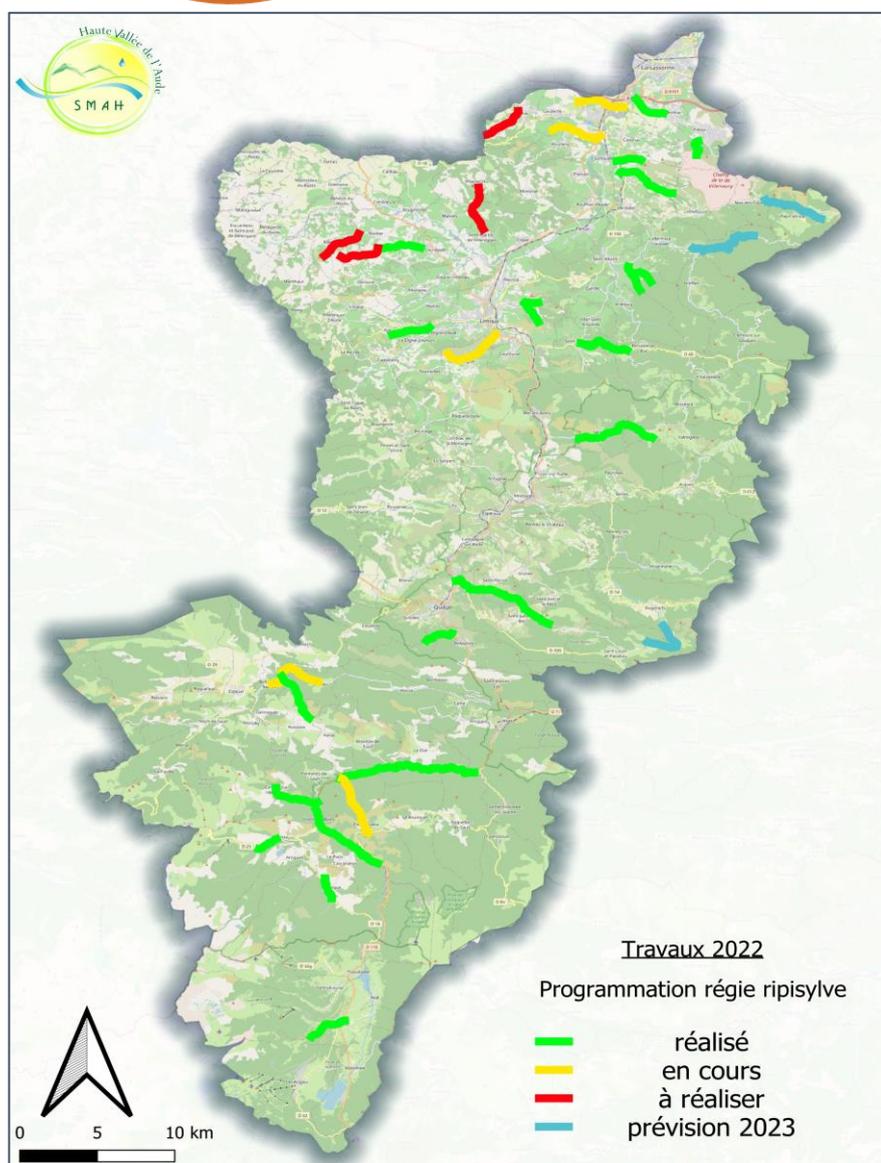
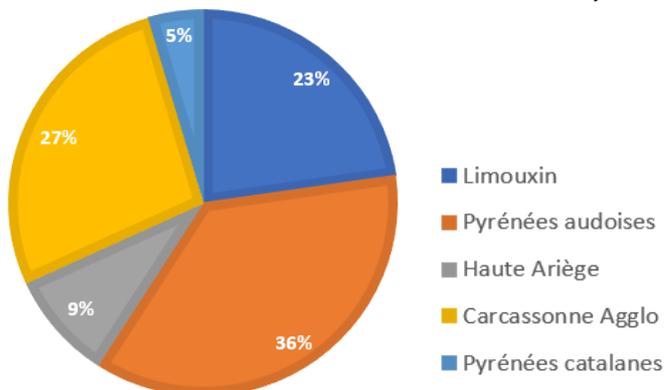


### ❖ Ripisylve en régie 2022

➡ 8 bucherons dont un chef d'équipe depuis Juin 2022

**Matériel à disposition :** tracteur et broyeur forestiers, broyeur à branche, Treuil, remorque + petit matériel

**En 2022 :** 66 km de cours d'eau réalisés à ce jour sur tout le territoire



### En 2023 :

- 72 km d'entretien de cours d'eau par la régie sont programmés

❖ Ripisylve en régie 2022 : Exemple de site traité : La Lladura à Formiguères

- 3 km de cours d'eau traités en 4 jours par 3 agents



## La Lladura à Formiguères



La Lladura à Formiguères



❖ Equipe en régie 2022 :

**Travaux ponctuels de réouverture de zone humide sur les communes de  
Le Bousquet et Roquefort-de -Sault**



**Travaux ponctuels de réouverture Zone humide sur les communes de  
Le Bousquet et Roquefort-de -Sault**



**Travaux ponctuels de réouverture Zone humide sur les communes de  
Le Bousquet et Roquefort-de -Sault**

❖ **Equipe en régie 2022**

**Intervention ponctuelle: Désembâclement du Sou sur la commune de Malviès suite à la chute de peupliers**

- 4 jours par mois
- Une Vingtaine d'intervention hors programme depuis le début de l'année
- Grande réactivité d'intervention sur le territoire

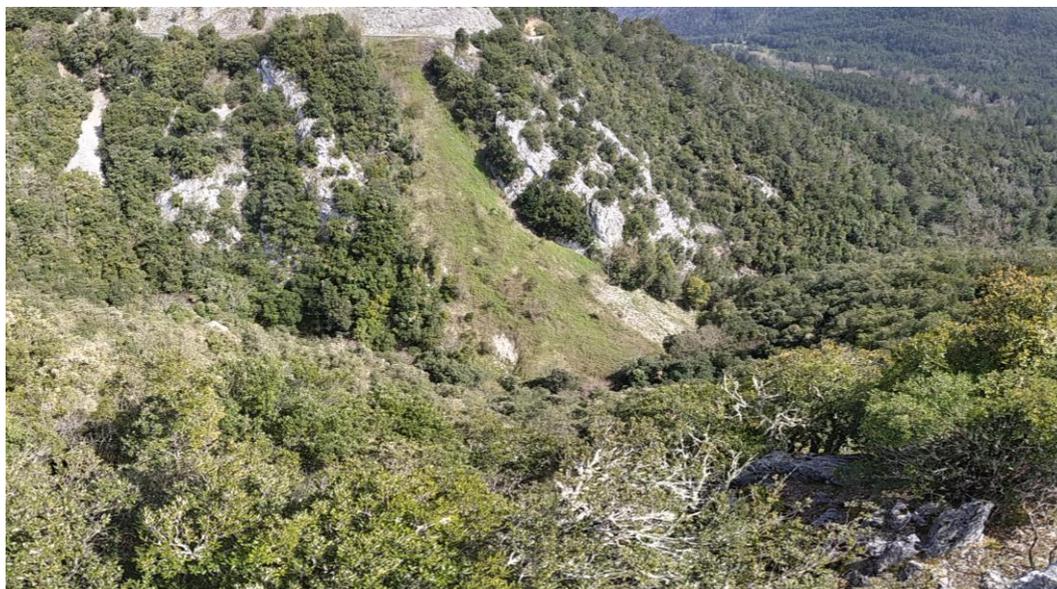


## ❖ Traitement des déchets sur le ruisseau du DOUMERGAL/LAPRADELLE

Le plan de financement concernant le traitement des déchets sur le ruisseau du Doumergal Vient s'imbriquer dans celui des travaux post crue de janvier 2021.

Rétablissement du libre écoulement sur le ruisseau du Doumergal et enlèvement des déchets.

### HC HVA 67 – Travaux de restauration physique de la ripisylve du Doumergal



Le coût total de ces travaux s'élève à 493 000 € H.T.

**790 000 H.T.**

Il est subventionné à hauteur de 100% par

ETAT	50 %	246 500 €
Région Occitanie	15 %	73 950 €
Département de l'Aude	15 %	73 950 €
SMAH HVA	20 %	98 600 €



En 2022, le SMAH HVA a retenu l'entreprise ROCA TP pour les travaux d'amélioration et de création de la desserte pour un montant de 154 100 €. Les travaux ont commencé en décembre.

R18 HVA 18 - Travaux de restauration des capacités d'écoulement et de dépollution du Doumergal



**Le coût total de ces travaux s'élève à 297 000 euros H.T**

Il est subventionné à hauteur de 100 % par

<b>ETAT</b>	<b>50 %</b>	<b>148 500 €</b>
<b>Région Occitanie</b>	<b>15 %</b>	<b>44 550 €</b>
<b>Département de l'Aude</b>	<b>35 %</b>	<b>103 950 €</b>



❖ **Acquisition du véhicule suivant :**

- Un véhicule léger de type **DACIA Duster 4x4 (5 places)**.

Coût de l'acquisition : **20 000 € H.T.**

Dacia Duster 4x4 115Ch  
**DACIA DUSTER**  
1.5 BLUE DCI 115HP 4WD COMFORT



Plan de financement :

<b>Département de l'Aude : 50%</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Autofinancement SMAH : 50%</b>	<b>10 000 €</b>



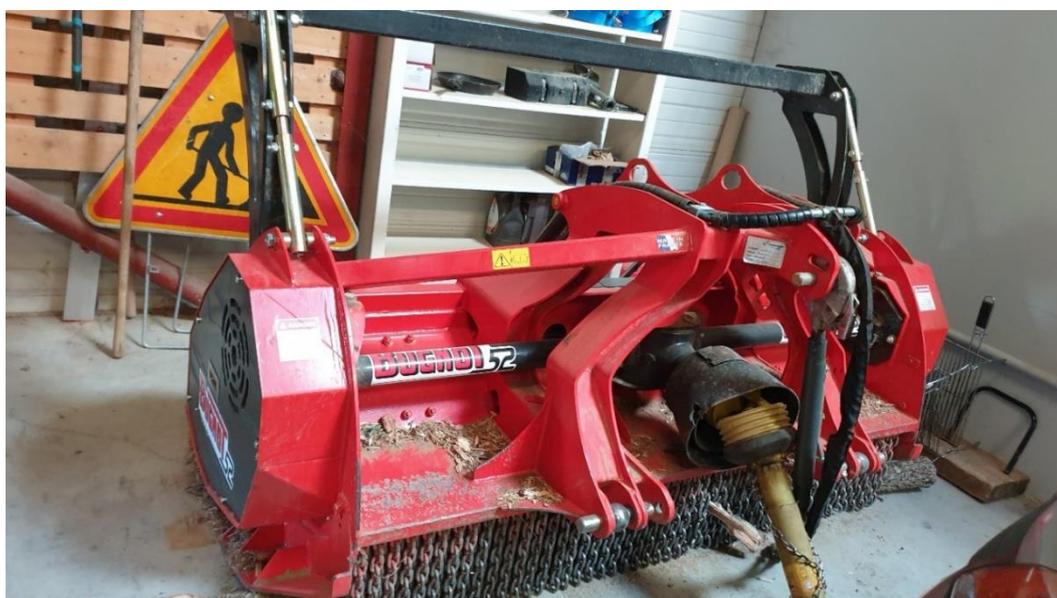
**Au vu de la conjoncture internationale, la livraison du véhicule est toujours en attente.**

### ❖ Acquisition de matériel pour l'équipe en régie (broyeur forestier)

L'acquisition de parcelles dans le cadre des Espaces de bon fonctionnement amène le syndicat à se munir d'outils facilitant l'entretien de ces espaces par l'équipe en régie.

#### HC HVA 55

- Broyeur forestier + bras de relevage



**Coût prévisionnel de l'acquisition : 40 000 euros**

Les dépenses correspondant à l'acquisition de ces matériels sont réalisées sur l'exercice 2022

Le plan de financement s'établit donc à hauteur de 50% :

<b>Le Département 11</b>	<b>50%</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>50%</b>	<b>20 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a acquis le broyeur forestier pour un coût de 24 500 €**

### ❖ Clôture pôle rivière

Le S.M.A.H. de la Haute Vallée de l'Aude a acquis, en 2016, un bâtiment industriel de 700 m<sup>2</sup> sur une superficies cadastrale totale de 2 238 m<sup>2</sup>, sis rue de la Malepère, ZA du Razès à Limoux qui es devenu le siège du syndicat. Le bâtiment est doté de bureaux administratifs sur deux niveaux, d'une salle de réunion de 135 m<sup>2</sup> (aménagée en 2019), d'un atelier, d'un garage et d'un vestiaire.

Au vu des dernières acquisitions de matériel (tracteur forestier avec remorque, camion benne, véhicules) pour l'équipe en régie, le garage est devenu trop exigu.

Ainsi, il apparait nécessaire de réaliser la clôture du bâtiment (sur deux faces) et l'installation d'un portail et d'un portillon.



**Coût de l'acquisition : 30 000 euros**

Les dépenses correspondant à l'acquisition de ces matériels sont réalisées sur l'exercice 2022

Le plan de financement s'établit donc à hauteur de 80% :

<b>L'Etat</b>	<b>40 %</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Le Département 11</b>	<b>40%</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>20%</b>	<b>6 000 €</b>



**En 2022, le SMAH HVA a engagé 18 000€ HT, la clôture sera achevée en janvier 2023**

Il convient de rappeler ce qui suit :

Le syndicat est composé d'un total de 10 agents :

- **L'équipe Administration**

- ❖ **L'administration**

- Le secrétariat/comptabilité est assuré par 2 agents administratifs titulaires :
  - M. David BONNET en charge de la comptabilité, suivi financier des opérations, de la paie.
  - Mlle Sabrina MOREL en charge du secrétariat, communication.
  - Mme GABRIEL Isabelle remplaçante contractuelle durant le congé de maternité de Mme MOREL

- **L'équipe technique du syndicat**

- ❖ **Equipe rivière : 8 agents sur le terrain**

L'équipe rivière du syndicat qui comptait 6 agents techniques s'est étoffée de 2 nouveaux agents techniques.

- L'équipe rivière est assurée en régie par 8 agents techniques dont 2 contractuels :
  - M. Gaël FORCELLINI - Titulaire
  - M. Nicolas RUIZ - Titulaire
  - M. Maxime COSTES - Titulaire
  - M. Pablo ROUGE - Titulaire
  - M. Fabien GIRO - Stagiaire
  - M. Maxime ZAMBUTTO – contractuel Fin septembre 2025
  - M. GENISSIEU Gabriel - CDD. Fin 31 mai 2023
  - M. PAILLES Geoffrey - CDD. Fin 31 mai 2023

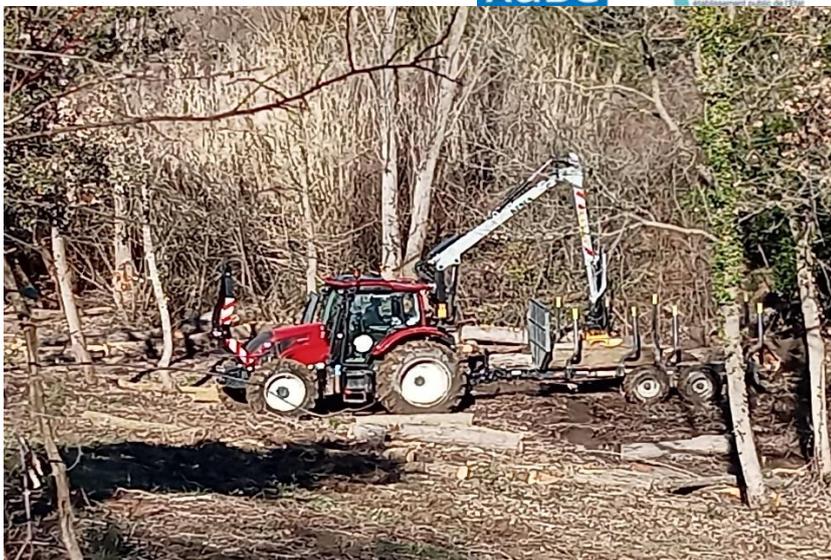
Elle est intervenue tout au long de l'année sur le territoire du syndicat en traitant parfois prioritairement sur les urgences.

Pour rappel, cette équipe est subventionnée à hauteur de 80 % ainsi que son matériel et ses frais annexes.

**50% Département**

**30% Agence de l'eau**

**20 % SMAH HVA**



## Partenariat

### ❖ Institut Saint Joseph Limoux

Depuis 2008, le SMAH et l'institut Saint Joseph conventionnent, le technicien du syndicat intervient en classe auprès d'élèves de niveau Baccalauréat dans le cadre du module « bords de rivière ».



Puis, c'est sur le terrain que se concrétise le travail en classe.



*Travaux pratiques pour les élèves de l'institut Saint Joseph*

• Les partenaires techniques et financiers du S.M.A.H. H.V.A.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage de la structure est assurée par les techniciens du SMMAR affectés sur notre structure, en contrepartie de notre adhésion au SMMAR.

